

Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube CODEP 10



Préfecture de l'Aube n° W103000238

Siret n°503 460 98200013

Adresser votre correspondance à :

Gérald PAILLARD

Président CODEP 10

6 rue de l'Étang

10280 FONTAINES LES GRES

Portable : 06 60 92 24 77

e-mail : gerald.paillard@orange.fr

Objet :

Procès-verbal réunion « Dirigeants »

Vendredi 25 février 2022 à 19h30

Salle polyvalente MAA Schuman - Troyes

Présents : Cf. feuilles de présence jointes

Le président Gérald Paillard ouvre la séance en remerciant les dirigeants présents, ils représentent un tiers des clubs aubois. Il présente également les excuses de Francis Cornette, Jean-Louis Maugard, Jean-Marie Loizon et Michel Beau.

1) Reprise des activités et organisation des randonnées en 2022

Les manifestations sont autorisées si les gestes barrières sont respectés. Pour l'instant pas de ravitaillement en route, mais possible au départ et à l'arrivée, avec des produits emballés.

Les masques sont obligatoires pour les inscriptions.

La Préfecture de l'Aube a donné son accord par téléphone au VCS pour ne pas faire de contrôle du pass vaccinal dans la mesure où les inscriptions se font en extérieur.

Pour répondre à la question posée par un dirigeant, il n'y a pas d'obligation de ravitaillement en route : chaque club doit faire au mieux en fonction du nombre de bénévoles dont il dispose.

2) Mise à jour du logiciel « Challenge des clubs »

Jean-Paul Hauty enverra sans doute un courriel à tous les clubs d'ici une quinzaine de jour, afin de connaître leur effectif et pouvoir mettre à jour le tableau de saisie du Challenge.

3) Récompenses

Jean-Paul Hauty fera également un récapitulatif des médaillés de l'Aube. Il rappelle qu'il y a toujours des médailles à distribuer et qu'il ne faut pas hésiter à en demander pour remercier les bénévoles très actifs dans les clubs.

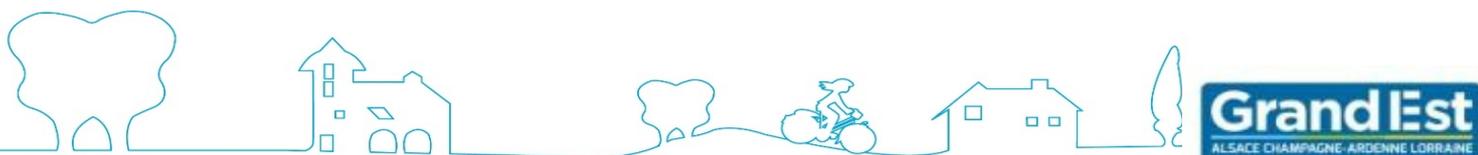
4) Mise à jour des licences

Si l'adhérent n'a pas encore son certificat médical de non contre-indication, il est toujours possible de l'enregistrer dans la formule « Balade » et de modifier ensuite en formule « Randonnée » en saisissant la date du certificat et le nom du médecin.

5) Présentation du Congrès 2023 – J-Michel Autier et G. Paillard

Quelques rappels :

- Martine CANO, présidente de la FF Vélo, a confirmé par courrier en date du 1er février la tenue du Congrès 2023 à Troyes,
 - Les hébergements se feront dans le bouchon de Champagne essentiellement,
 - Des navettes gare / hôtels seront nécessaires dès le vendredi soir,
 - Le déroulement au Centre des Congrès de Troyes est confirmé,
- ... /...



- Le nombre d'exposants, locaux et nationaux, sera imposé par la Préfecture,
- Un pass' demi tarif pour le parking devrait être accordé par la Mairie,
- Les partenaires recevront un CERFA pour déduction fiscale,
- Les recettes du bar seront un plus pour le CODEP,
- Le Comité de Tourisme et T.C.M. pourront nous apporter leur aide pour la présentation vidéo,
- Le Congrès fédéral se déroule en trois temps : l'AG proprement dite le samedi matin, des ateliers le samedi après-midi et la remise des récompenses et du Challenge de France le dimanche matin,
- Le vote sera géré par la Fédération.

Jean-Michel Autier continue en précisant que le budget prévisionnel et l'agenda ont été établis en tenant compte des avis de Niort et de Bordeaux, autres villes d'accueil du Congrès fédéral.

En se basant sur l'agenda – Cf. PJ – il donne ensuite les précisions suivantes, par domaine :

- Communication : articles à paraître dans la revue (plusieurs fois si possible), diaporama de 5 mn sur Troyes à présenter à l'AG de Niort, documentation pour les congressistes le jour J.
- Partenaires : constituer un fichier pour nous (à ne pas diffuser) mais en remerciement leurs noms pourront apparaître sur la plaquette, sur le site...
- Exposants : la recherche peut se faire au niveau national, souvent autour du vélo, ou local pour des spécialités par exemple.
- Hébergements : le Conseil Départemental a demandé à rencontrer le CODEP à propos de la gestion des chambres.
- Restauration : pour l'instant on table sur 500 repas environ pour le samedi midi et 350 le dimanche midi dans la mesure où certains congressistes repartent dès la fin du Congrès. La FF Vélo a demandé à limiter les prix des repas : trouver des étudiants en restauration pour faire le service pourrait revenir moins cher que des professionnels. Mais certains traiteurs ne travaillent qu'avec leurs serveurs, ce sera donc à voir avec eux.
- Inscriptions : elles seront arrêtées au 15 novembre 2023 au plus tard. La gestion des repas et des hôtels pourra se faire via le logiciel de la Fédération, ou celui du Conseil Départemental.
- Jours J : Il faudra beaucoup plus de monde pour l'installation, le fléchage, la prise en charge des exposants, les transports, l'accueil, le vestiaire, le bar...
- Activités accompagnant(e)s : elles peuvent être payantes. Une association comme les Aubassadeurs de Troyes pourrait nous aider.
- Budget prévisionnel : basé sur les aides reçues par les autres villes d'accueil, il est de 68 000 € au total, y compris les repas et hébergements réglés par les congressistes. Le Centre des Congrès reste à la charge de la Fédération pour un montant de 21 000 €.

1 € / repas devrait revenir au CODEP, pour payer le service par exemple.

Les chambres simples sont à 62 €, les doubles à 82 €. Le bar sera à gérer avec reprise des invendus.

Les annonceurs auront droit à une déduction fiscale. L'impression des plaquettes pourrait être faite par un mécène : banque, Comité de Tourisme... Les subventions et le mécénat peuvent être réparties sur 2 années, pour la préparation et la réalisation.

Un cadeau-souvenir pourra être offert si on a l'argent, ou offert par des mécènes.

Le vin d'honneur pourrait être pris en charge par la Mairie, ou par une maison de champagne. On peut chercher de l'aide, pas forcément de l'argent.

Les commissions seront bientôt déterminées, avec au minimum un membre du CODEP et des volontaires, en fonction du domaine et des capacités de chacun(e).

La Fédération n'a pas encore de logo spécifique pour le Centenaire. C'est elle qui donnera l'esprit de ce centenaire.

Le Président du CODEP,
Gérald PAILLARD

La secrétaire du CODEP,
Michèle MARTEAUX

